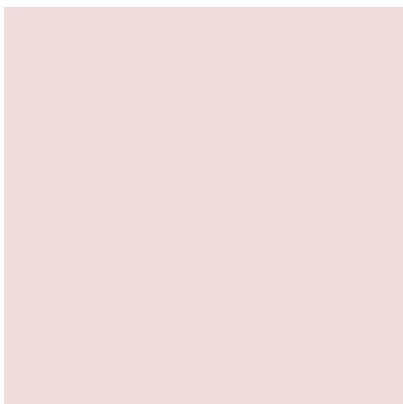




Un guide HAS pour la promotion de la prescription de l'APA (activité physique adaptée)



La HAS a publié un nouveau guide destiné à promouvoir la prescription médicale d'activités physiques et sportives.

Spécialité(s) :

- Médecin

Sommaire

- [Des directives en faveur de la prescription de l'APA](#)
- [Références](#)

Auteur : Dr Marie-Christine MOLL, Directeur Scientifique de La Prévention Médicale / MAJ : 25/10/2018

Des directives en faveur de la prescription de l'APA

Depuis 2016, il est possible de prescrire une activité physique adaptée (APA) aux patients atteints de longues maladies (29 sont reconnues comme telles, comme par exemple l'accident vasculaire cérébral invalidant ou le diabète de type 1 ou 2).
Il s'agit d'une reconnaissance officielle du sport comme « médicament » jouant un rôle dans la prévention et la réduction des facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liées à la maladie.
Par la publication de ce guide, la HAS souhaite lever certains freins et favoriser le développement de cette thérapeutique non médicamenteuse.
Le guide propose : un socle de connaissances générales sur l'activité physique et la sédentarité et leurs impacts sur la santé ; le déroulé d'une consultation dédiée à l'activité physique ; et des outils pratiques.
En complément de ce document, la HAS propose une première série de 6 référentiels d'aide à la prescription d'activité physique par pathologie pour le surpoids et l'obésité, le diabète.

Références

[HAS, Dossier de presse "Activités physiques et sportives : un guide pour faciliter la prescription médicale", 24 octobre 2018](#)

[HAS, "Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé chez les adultes", septembre 2018.](#)

Auteur : Dr Marie-Christine MOLL, Directeur Scientifique de La Prévention Médicale / MAJ : 25/10/2018